

Leucate, le 26 août 2021

Lettre ouverte aux habitants de Leucate

Monsieur le Maire,

Nous revenons sur le problème de la demande de concession de plages votée par le conseil municipal du 25 juin dernier et transmise au sous-préfet de Narbonne. Ce sujet a fortement agité les estivants qui fréquentent nos plages et même au-delà.

Vous avez interpellé récemment certains propriétaires et vacanciers, d'abord dans un article paru dans « Cap Leucate » puis face aux caméras de FR3 Occitanie venu faire un reportage sur les concessions de plage à Leucate. Cette interpellation a été mal vécue, notamment par les résidents secondaires qui méritent un peu plus de respect. Ces résidents, forts de 13 000 résidences sur la commune, payent des impôts qui permettent en partie de faire vivre la commune.

Nous aimerions d'ailleurs que ces impôts soient utilisés de meilleure façon que pour poser des panneaux, soi-disant d'information, ou pour envoyer des avions publicitaires dans le ciel leucatois.

Nous tenons à vous rappeler que l'Association de Protection de la Plage et de la Falaise de Leucate est une association loi 1901 apolitique, contrairement à ce que vous avez affirmé devant certains médias. Notre association regroupe des « usagers de la plage de Leucate » qu'ils soient propriétaires, résidents permanents ou non, locataires, électeurs ou simplement visiteurs venus passer quelques jours dans notre station balnéaire que nous aimons tous.

Nous souhaitons avoir avec vous un objectif commun : préserver l'équilibre entre le caractère original du site, la diversité des activités offertes, les impératifs environnementaux et le développement économique.

Contrairement à ce que vous dites, nous ne sommes pas opposés aux lots de plage, à condition qu'un cahier des charges précis leur soit associé pour développer des activités sportives, liées à la mer et, accessoirement, à la restauration. Nous aimerions participer à ce cahier des charges.

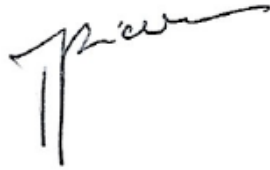
Par ailleurs ces établissements ne devraient pas créer de nuisances aux riverains ou aux personnes fréquentant la plage à proximité.

Il est vrai que nous pouvons être en désaccord avec certaines décisions mais nous utilisons toujours des moyens légaux pour les exposer et nous aimerions être plus souvent écoutés. Si nous avons réagi à votre projet, voté sans concertation préalable, c'est que nous avons estimé, soutenus par un grand nombre d'estivants, qu'il privilégiait trop largement un certain modèle économique au détriment de l'équilibre actuel. En effet, ce que vous demandez dans votre projet consiste en une augmentation de 80% des lots de plage sur Leucate-Plage avec 6 bar-restaurants de plage entre le Grau et la Plagette.

Nous espérons sincèrement que nous pourrions établir un dialogue plus serein avec vous, pour éviter la situation de cet été, et que nous pourrions partager nos idées dans la perspective d'un développement équilibré des activités de notre station.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'APPFL, la présidente Madeleine Ricour

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Ricour', with a stylized flourish extending to the right.

Association de Protection de le Plage et de la Falaise de Leucate
2, impasse des Frères 11370 Leucate